

# Conditions de vie

## Habitat et vulnérabilité énergétique

### Près d'un logement sur dix est inoccupé

La Bourgogne-Franche-Comté compte 1 514 000 logements en 2012. Le parc de logements est essentiellement composé de résidences principales (83 %). Les résidences secondaires et les logements occasionnels représentent 8 % des logements et les logements vacants 9 %, soit la part la plus importante des nouvelles régions. En 2012, la part de logements vacants est importante dans les espaces à la démographie peu dynamique : nord de la Haute-Saône, ouest de la Côte-d'Or, sud de l'Yonne, Nièvre, et sud du Jura. En lien avec la progression du nombre de ménages, le parc des résidences principales augmente de 22 % entre 1990 et 2012. Dans le même temps, le nombre de résidences secondaires recule de 13 %, tandis que celui des logements vacants progresse de 42 %.

### 63 % des ménages sont propriétaires de leur logement

Parmi les logements occupés en résidence principale, deux sur trois sont des maisons individuelles. Dans les communes rurales, la

proportion s'élève à 90 %, l'habitat collectif étant concentré dans les grandes villes. Dans la région, 63 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale en 2012, soit une progression de dix points par rapport au début des années 1980. Parmi les ménages locataires, 15 % sont logés dans le parc locatif social. C'est dans les grandes villes que l'habitat social est le plus présent, sauf à Dijon et Pontarlier où il se situe dans la moyenne régionale. Dans la plupart des autres communes de plus de 10 000 habitants, la part de logements sociaux varie de 28 % de l'ensemble du parc de logements (Besançon, Dole) à 44 % (Montbéliard, Montceau-les-Mines, Chenôve).

### Un parc de logements potentiellement plus énergivore qu'en moyenne en France

En Bourgogne-Franche-Comté, davantage de logements ont été construits avant 1975 (année de l'application de la première réglementation thermique) qu'en moyenne en France métropolitaine. Ces logements sont plus souvent mal isolés, surtout s'ils n'ont pas fait l'objet de rénovation. Ils sont également plus fréquemment

chauffés au fioul, en particulier lorsqu'il s'agit de maisons individuelles. Les logements sont également en moyenne plus grands. Dans la région, 34 % des résidences principales dépassent 100 m<sup>2</sup>, soit 4 points de plus qu'en moyenne nationale. Les caractéristiques du parc de logements, combinées à l'effet d'un climat plus rigoureux, notamment dans les zones de montagne, expliquent en grande partie la plus grande exposition au risque de vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement en Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, un ménage sur quatre est exposé au risque de vulnérabilité énergétique parce qu'il consacre plus de 8 % de son revenu pour chauffer son logement. La facture annuelle moyenne d'un ménage s'élève à 1 560 euros dans la région contre 1 250 euros en moyenne en France métropolitaine. Cette facture pèse particulièrement dans le budget des ménages aux revenus modestes et résidant dans les espaces peu denses où les caractéristiques du parc de logements cumulent les facteurs de risque. C'est particulièrement le cas dans le Morvan et le Haut-Nivernais, le nord et l'ouest de la Haute-Saône, le Jura et la Puisaye dans l'Yonne. ■

## Chiffres Clés

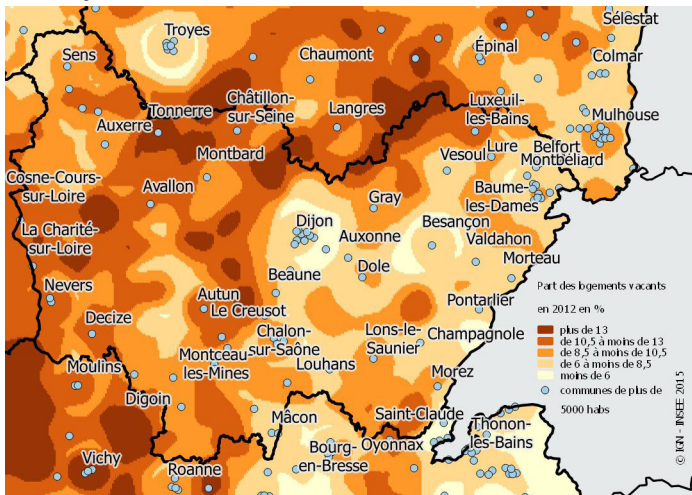
	Parc des logements en 2012 (en %)			Part de maisons individuelles en 2012 (en %)	Part de ménages propriétaires dans l'ensemble des résidences principales en 2012 (en %)	Part des résidences principales construites avant 1975 (en %)	Parc locatif social rapporté au parc total de résidences principales en 2013 (en %)	Dépense énergétique annuelle moyenne pour le logement en 2008 (en euros)	Ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement en 2008 (en %)
	Résidences principales	Résidences secondaires ou logements occasionnels*	Logements vacants						
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	88,3	3,2	8,5	57,6	58,7	61,7	17,3	1 650	24,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	80,0	11,9	8,1	72,2	62,5	55,4	10,3	1 170	14,7
Auvergne-Rhône-Alpes	80,2	11,8	8,0	51,6	58,8	55,9	15,5	1 440	19,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>83,3</b>	<b>7,7</b>	<b>9,0</b>	<b>63,7</b>	<b>62,8</b>	<b>62,2</b>	<b>14,9</b>	<b>1 560</b>	<b>24,0</b>
Bretagne	79,8	13,0	7,2	71,7	66,4	50,0	11,3	1 220	14,7
Centre-Val de Loire	84,9	6,3	8,8	72,3	63,8	58,8	16,6	1 370	16,9
Corse	59,9	36,4	3,7	45,7	54,4	47,9	9,6	630	4,7
Île-de-France	90,8	3,1	6,1	27,5	47,5	64,7	24,8	1 100	6,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	76,0	15,8	8,2	64,0	59,7	50,3	10,0	1 020	11,8
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	89,6	3,6	6,8	72,9	57,9	65,3	22,4	1 450	19,6
Normandie	83,2	9,8	7,0	67,7	58,1	59,8	19,9	1 420	18,3
Pays de la Loire	83,1	10,6	6,3	73,0	64,3	50,7	13,4	1 200	13,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75,2	17,4	7,4	42,6	54,5	57,2	13,3	800	5,5
France métropolitaine	83,0	9,5	7,5	56,5	57,8	58,4	16,7	1 250	14,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

\* Un logement est dit occasionnel s'il est utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles comme par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille.

Sources : Insee, Recensements de la population, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL ; SOeS, Répertoire du parc locatif social, Anah ; DGFIP, taxe d'habitation 2011

**1 Les logements vacants en Bourgogne-Franche-Comté : surtout présents dans les espaces à la démographie peu dynamique**

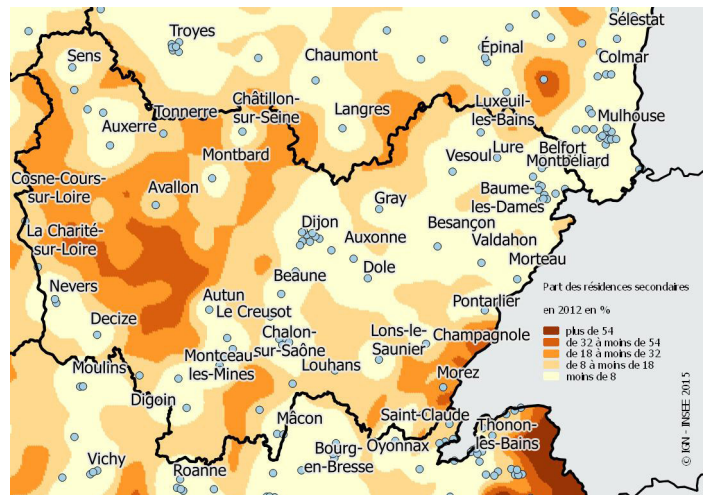
Part des logements vacants en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**2 Plus de la moitié des logements en résidence secondaire dans le Morvan et le long de la frontière suisse**

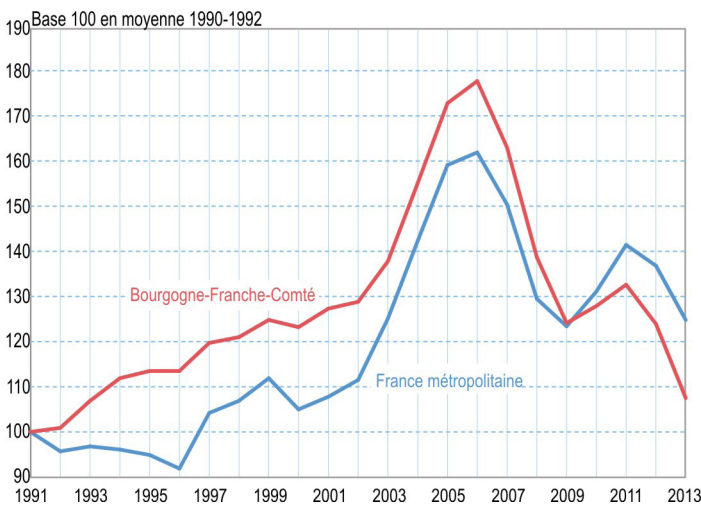
Part des résidences secondaires en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

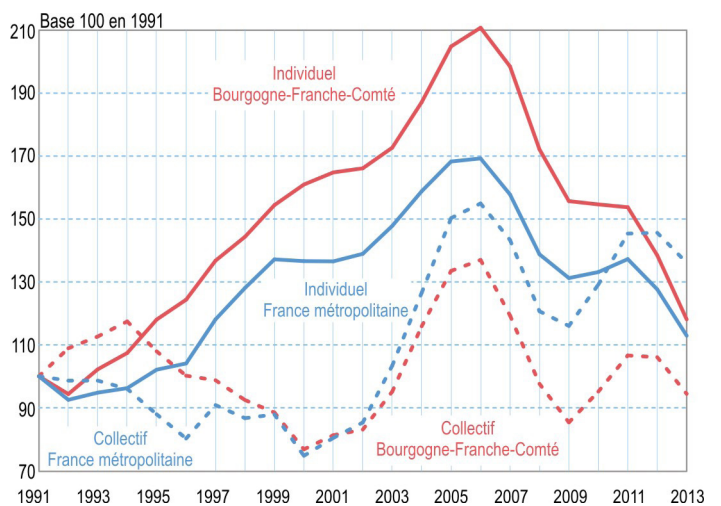
**3 La construction des logements neufs suit la tendance nationale**

Évolution de la construction de logements neufs



Sources : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle)

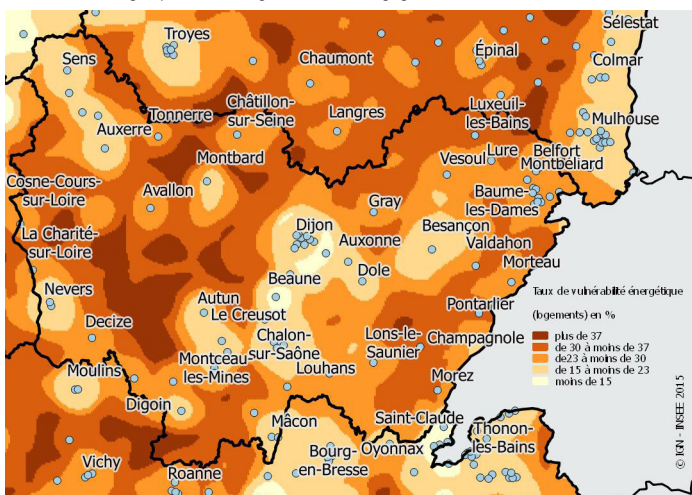
Évolution de la construction de logements neufs selon le type de logements



Sources : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle)

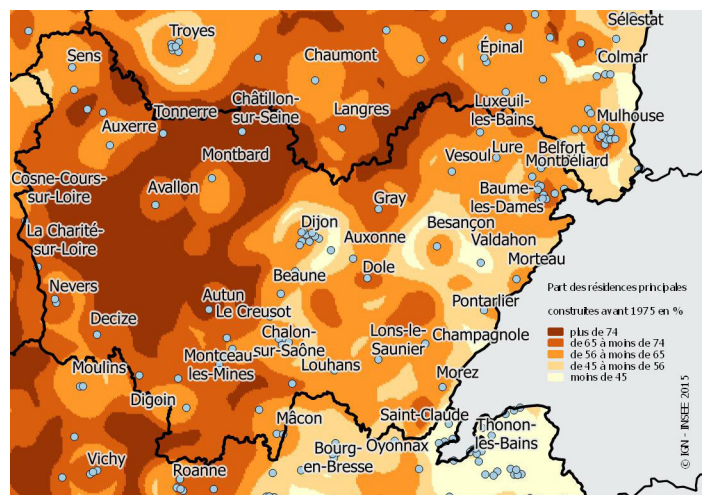
**4 Des logements potentiellement plus énergivores dans les espaces où le parc de logements anciens est prépondérant**

Vulnérabilité énergétique liée aux logements en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, enquête revenus fiscaux et sociaux, RDL ; SoeS Anah

Part des résidences principales construites avant 1975



Source : Insee, Recensement de la population 2012